

△) ECRET N° 86-443 du 23 Octobre 1986
portant nomination et promotion, à titre excep-
tionnel et civil, dans l'Ordre National du Bénin,
du Camarade Mathieu KEREKOU,
Président de la République, Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU le Décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin,
- VU le Décret N° 85-23 du 6 Février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin,
- VU la Décision N° 86-74/ANR/CP du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, autorisant le Président de la République à élever à titre exceptionnel et civil le Camarade Mathieu KEREKOU, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National à la Dignité de GRAND'CROIX de l'Ordre National du Bénin,

△) E C R E T E :

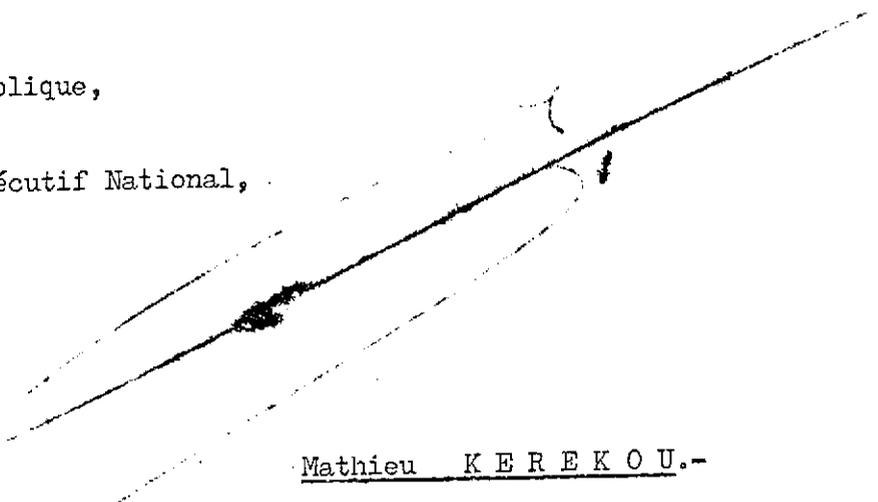
Article 1er..- Conformément aux dispositions de l'Article 2 de la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, est nommé et élevé, à titre exceptionnel et civil, dans l'Ordre National du Bénin, à la Dignité de GRAND'CROIX pour prendre rang du 24 Septembre 1986 :

Camarade Mathieu KERÉKOU
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 Octobre 1986

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,



Mathieu KERÉKOU.

Le Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin,



Barthélémy O H O U E N S .

Ampliations : PR 8 - CC/PRPB 4 - Ministères 15 - Gde Chanc. 10 -
CP/ANR 4 - PPC 2 - SGCEN 4 - DPE-DLC-INSAE 6 - SPD 2 - ONEPI 2 -
IGE et ses Sections 4 - DCCT 1 - CSM 1 - UNB-FASJEP-INSJA 6 - BN-DAN 4 -
PREFETS 6 - JORPB 2 - Intéressé 1.-